

Vigilance accrue sur l'activité économique !

Le centre-ville de Bordeaux connaît une nouvelle baisse du trafic piétonnier jusqu'à 80% en moins. Si la CCI accompagne les entrepreneurs impactés et les guide dans la spirale des démarches, recréer du lien et de la proximité pour répondre aux attentes des commerçants reste un enjeu majeur. Agir vite et bien avec une surveillance permanente des indicateurs économiques.

« Les manifestations à répétition ont créé un climat anxieux que nous devons combattre. La désaffection du centre-ville se confirme enquête après enquête » soupire Patrick SEGUIN, Président de la CCI Bordeaux Gironde qui reprend « Le commerce représente un lieu de vie, à la fois créateur de lien social, carrefour entre les générations, vitrine de savoir-faire et ouverture sur le monde. Impulser une nouvelle dynamique de l'activité commerciale est une priorité ».

Le trafic piétonnier dégringole

Le commerce participe grandement à l'activité de la ville. Mais ce véritable « poumon de la vie économique » doit chercher un nouveau bol d'air comme le montrent les derniers chiffres du baromètre réalisé par la CCI Bordeaux Gironde et qui confirment cet état d'asphyxie. L'annonce d'un nouveau confinement fin octobre, associée à la fermeture des commerces non essentiels, a fait chuter drastiquement la fréquentation piétonne dans le centre-ville de Bordeaux. Une baisse de 77% du trafic piéton sur le mois de novembre (soit 9,4 millions de passages en moins) est ainsi observée. Les trois premières semaines affichent même une fréquentation en recul de 79% malgré une légère reprise de la fréquentation dans le centre-ville suite à la réouverture. On se situe à moins 56% depuis le mois de juin.

Moins 80% pour le cœur du centre-ville


Dans le cœur de Bordeaux (rue Ste Catherine, rue Porte Dijaux, cours de l'intendance et place des Grands Hommes), qui est habituellement le plus fréquenté du centre-ville, le confinement de novembre a le plus pesé avec une baisse moyenne de la fréquentation piétonne de 80%, soit 6,1 millions de passages de piétons qui n'ont pas eu lieu.


Si le numérique est une solution, les chiffres démontrent qu'il ne doit pas être considéré comme un gadget. L'ordinateur du consommateur doit être relié à celui de son commerçant et vice versa pour associer proximité et digital autour du triptyque : innover, communiquer et vendre. Plus de 600 commerçants ont ainsi été contactés individuellement par la CCI Bordeaux Gironde avec à la clé des solutions répondant à leurs attentes immédiates : formations pour monter en compétences, proposition de plateforme click&collect (www.mavillemonshopping.fr) ou offres liées à la transition écologique... Bref, il s'agit d'un véritable enjeu économique et citoyen.

Une convention a même été signée entre CCI France et la DGE (France Num) pour la numérisation des « commerçants et indépendants » dans le plan « France Relance ». Il prévoit le subventionnement par l'État de 5 000 diagnostics de maturité digitale donnant lieu à des plans d'actions individualisés via Digipilote d'ici le 20 mars 2021.

CONTACT PRESSE

Philippe GARCIA/Florence RICO-FAYAD

 pgarcia@bordeauxgironde.cci.fr

 05 56 79 52 48 / 06 20 63 53 83

Les créations et cessations sous surveillance

Toujours selon ce baromètre, les créations d'entreprises n'ont pour l'heure pas ralenti sur la Métropole de Bordeaux. On comptabilise en novembre 2020, 614 créations d'entreprises, soit 42 de plus qu'en 2019. De la même façon, la situation de crise n'est pas encore visible pour les cessations, 110 fermetures d'établissements en novembre, contre 291 l'année dernière, même si une certaine prudence doit être de mise car ces données restent provisoires. Beaucoup d'entreprises ne réalisent leurs formalités de fermeture qu'en décembre, créant généralement un pic des cessations sur le dernier mois de l'année.

Sur le plan girondin, le nombre de création est quasi au même niveau qu'en 2019 (-2%). En revanche forte de baisse du nombre de cessations en 2020 (-27%). Une explication, le niveau d'aide important accordée aux entreprises. Attention au rebond en 2021 en raison des déclarations de cessations d'activité qui interviendront avec deux mois ou trois mois de décalage.

Les jugements du Tribunal de Commerce de Bordeaux sur Bordeaux Métropole.

Côté Tribunal de Commerce de Bordeaux, 83 défaillances d'entreprises sur Bordeaux Métropole ont été jugées en novembre 2020. 40% de ces défaillances se sont soldées par une liquidation judiciaire. En termes de dynamique, le mois de novembre est similaire en volume à celui d'octobre. Les activités concernées par ces défaillances en novembre restent en premier lieu les services (40% des jugements), suivis par les commerces (30% des jugements) et le bâtiment (23% des jugements). L'industrie est pour l'heure peu concernée par les défaillances remontées par le greffe du tribunal.

Sur le territoire girondin (hors libournais), le Tribunal de Commerce de Bordeaux enregistre 882 jugements (depuis le 31 mars) dont 396 ont donné lieu à une liquidation judiciaire, soit 44%. Des indicateurs quasi similaires à la Métropole bordelaise.

Bref, les annonces du Gouvernement pour renforcer les aides financières aux TPE/PME sont toujours les bienvenues mais angoisses et inquiétudes restent toujours d'actualité.

Gestion des fonds de soutien

« Dans ce climat de crise, nous travaillons avec les collectivités pour apporter des solutions et accompagner au mieux les dirigeants afin que l'avenir de leur entreprise soit assuré » reprend Patrick SEGUIN, Président de la CCI Bordeaux Gironde


La CCI Bordeaux Gironde est ainsi chargée d'étudier (avec la Chambre de Métiers et la Chambre d'Agriculture) les demandes des entreprises souhaitant bénéficier (selon leur lieu d'implantation) des trois fonds proposés par Bordeaux Métropole et de ceux de la CDC Médullienne, doté de 179 000 euros ouvert le 16 décembre (date limite de dépôt des dossiers : 31 janvier 2021) pour les entreprises et artisans des dix communes du centre-sud du Médoc et de La CALI (Communauté d'Agglomération du Libournais) dont l'ouverture est prévue mi-janvier 2021.


Plus de 15 000 connexions et près de 700 dossiers ont ainsi été enregistrés pour le « Fonds d'urgence à la trésorerie » ouvert le 1^{er} décembre (date limite de dépôt des dossiers : 28 février 2021) et pour le « Fonds d'aide aux loyers » ouvert le 7 décembre (date limite de dépôt des dossiers : 31 janvier 2021). Le troisième, le « Fonds d'aide d'urgence à la digitalisation » a été ouvert le 14 décembre (date limite de dépôt des dossiers : 31 janvier 2021).

379 accompagnements renforcés

CONTACT PRESSE

Philippe GARCIA/Florence RICO-FAYAD

 pgarcia@bordeauxgironde.cci.fr

 05 56 79 52 48 / 06 20 63 53 83

Ce sujet des fonds de soutien, la Cellule de crise de la CCI le traite tous les jours. Il représente près de 30% des 300 à 350 contacts reçus quotidiennement par mail, par téléphone ou via les réseaux sociaux. Soit 11 459 depuis sa mise en place. Enfin côté information, la fréquentation du site de la CCI Bordeaux Gironde se stabilise mais ne faiblit pas. Les indicateurs suivent la courbe des indicateurs économiques. Il est de même pour les réseaux sociaux qui deviennent de plus en plus un point d'entrée pour la CCI.

Moins 70% de trafic sur 2020 pour l'aéroport de Bordeaux


Côté ciel, les mois de novembre et décembre n'ont toujours pas été favorable pour l'Aéroport de Bordeaux, qui enregistre un recul du trafic de 70% ne même si un sursaut se fait ressentir pour les fêtes de fin d'année (34 destinations dont 10 vers la France, 20 européennes et 4 vers le Maroc et la Tunisie). Un nouveau creux est prévu pour le mois de janvier. 2020 devrait se terminer avec 2 200 000 passagers contre 7 500 000 en 2019. Le Conseil de Surveillance, a entériné un plan de résilience et de reprise pour 2021-2023.


Toutes les informations sur :

www.bordeauxgironde.cci.fr et les réseaux sociaux (FaceBook, LinkedIn et Twitter) et « codiv-19 : Groupe de soutien entreprises et commerces en Gironde » sur FaceBook

CONTACT PRESSE

Philippe GARCIA/Florence RICO-FAYAD

 pgarcia@bordeauxgironde.cci.fr

 05 56 79 52 48 / 06 20 63 53 83